

AMIANTE SOUS-SECTION 4 - Encadrement technique et de chantier SEC013

Obtenez votre Attestation de compétence pour réaliser vos travaux !

Objectifs

- Connaître le risque amiante
- Conduire la démarche prévention du risque amiante
- Mettre en œuvre les mesures de prévention adaptées
- Assurer la traçabilité des opérations
- Etre capable de définir la conduite à tenir dans les situations d'urgence et de la faire appliquer
- Assurer la traçabilité des opérations
- Informer et former les salariés

Public Visé

Personnel encadrant amené à réaliser des opérations de maintenance, entretien et réhabilitation (BTP, industrie, ...)

Durée

35.00 Heures

5 Jours

Pré Requis

- Français lu, parlé et écrit
- Aptitude médicale au poste de travail datant de moins de 2 ans

Parcours pédagogique

THÉORIE :

- Propriétés de l'amiante et son historique
- L'amiante et ses effets sur la santé
- La réglementation relative à l'interdiction de l'amiante et la prévention liée au risque amiante
- Connaître les exigences du code de santé publique et code du travail
- Connaître les exigences de la réglementation en matière de protection des travailleurs
- Connaître les dispositions pénales encourues en cas d'infraction aux obligations de prévention des risques santé et sécurité liés à l'amiante
- Les équipements de protection collective et individuelle
- Connaître la VLEP Valeur limite d'exposition professionnelle et droit de retrait
- Les méthodes de travail, les modes opératoires, les principes de ventilation
- Les équipements de protection collective et individuelle
- Les méthodes de travail, les modes opératoires, les principes de ventilation et de captage des poussières
- Savoir effectuer et faire effectuer un relevé d'empoussièrement au poste de travail
- Savoir entretenir et faire entretenir les équipements et le matériel
- Les exigences réglementaires relatives au traitement des déchets amiantés
- La conduite à tenir en cas d'urgence
- Les modalités de restitution de la zone après intervention
- Les documents à mettre à jour par l'employeur

PRATIQUE :

- Etude de cas et mise en situation d'un mode opératoire par rapport à l'activité des stagiaires (travail de groupe)
- Savoir utiliser les EPI (équipement de protection individuelle)
- Savoir évaluer les risques et établir un mode opératoire
- Choisir des méthodes de travail et définir les procédures opératoires garantissant la protection des travailleurs et de l'environnement
- Savoir mettre en œuvre les mesures nécessaires à la bonne réalisation des chantiers

ÉVALUATION ET VALIDATION :

- Evaluation théorique de 20 minutes QCM
- Evaluation pratique de 60 minutes de mise en situation portant sur l'analyse concrète d'une situation adaptée à l'activité professionnelle du stagiaire
- Synthèse

Objectifs pédagogiques

Connaitre le risque amiante
Conduire la démarche prévention du risque amiante
Mettre en œuvre les mesures de prévention adaptées
Assurer la traçabilité des opérations
Etre capable de définir la conduite à tenir dans les situations d'urgence et de la faire appliquer
Assurer la traçabilité des opérations
Informier et former les salariés

Méthodes mobilisées

- Support papier, clé USB
- Documents techniques
- Démonstration et pratique sur plateforme pédagogique

Qualification Intervenant(e)(s)

Formateurs attestés INRS / OPPBTP

Méthodes d'évaluation

QCM et évaluation pratique en fin de stage

Modalités d'accessibilité handicap

Selon la nature du handicap et le lieu de formation, merci de nous contacter au 03.83.95.77.50 afin que nous mettions en place des dispositions adéquates durant les journées de formation.

Tarifs

Inter (Par Stagiaire) : **Nous consulter**
Intra (Par Jour) : **Nous consulter**

Effectifs

De 1 à 10 personnes